



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de l'efficacité énergétique****Cinquième session**

Kiev, 13-15 novembre 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session**

qui s'ouvrira à Kiev, le mardi 13 novembre 2018, à 9 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Échange de données d'expérience sur les moyens d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie.
4. Échange de données d'expérience sur les normes et les directives permettant d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans les bâtiments.
5. Rôle des services collectifs, des mégadonnées et des données géospaciales dans la transition énergétique.
6. Dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
7. Questions diverses.
8. Rapport de la session.
9. Dates de la prochaine session.

II. Annotations**1. Adoption de l'ordre du jour**

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2018/1 – Ordre du jour provisoire annoté.

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.



2. Élection du Bureau

À sa quatrième session, en 2017, le Groupe d'experts a élu les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie Vice-Présidents pour deux ans. Il a également invité des représentants du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague et, *ex officio*, les Coprésidents de l'Équipe spéciale conjointe sur les normes d'efficacité énergétique dans les bâtiments à siéger au Bureau pendant deux ans. Précédemment, à sa troisième session, en 2016, le Groupe d'experts avait élu le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine Président et les représentants de l'Allemagne, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Croatie, de la Géorgie et de l'Ukraine Vice-Présidents, pour deux ans, et avait invité des représentants du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique, de l'Université de Genève, de BG Ingénieurs Conseils et de l'Institute for Energy Efficiency in Production (EEP) à participer aux travaux du Bureau pendant deux ans. Le Groupe d'experts sera invité à élire les membres du Bureau en fonction des candidatures reçues.

Au moment où le présent ordre du jour provisoire a été rédigé, des candidatures avaient été reçues de la Géorgie et de la Fédération de Russie. La poursuite de la participation de représentants du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique, de l'Université de Genève, de BG Ingénieurs Conseils et de l'Institute for Energy Efficiency in Production (EEP) a été approuvée par le Bureau. En outre, il a été proposé que des représentants du Centre pour l'efficacité énergétique de Macédoine (ex-République yougoslave de Macédoine) et l'Association croate pour l'innovation (Croatie) siègent au Bureau.

Le Groupe d'experts sera aussi invité à élire le président ou les coprésidents de l'Équipe spéciale sur l'efficacité énergétique.

3. Échange de données d'expérience sur les moyens d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie

Document(s) : ECE/ENERGY/2018/10-ECE/ENERGY/GE.6/2018/3
– Échange de données d'expérience sur les moyens d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie. Document de fond présentant l'Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2019-2020 et son mandat.

On est aujourd'hui en mesure de quantifier et de définir le potentiel qui existe dans l'industrie en matière d'efficacité énergétique. Les solutions techniques, les processus et les programmes de sensibilisation qui existent pour l'efficacité énergétique sont multiples. Pourtant, l'application pratique de mesures concrètes et générales pour l'efficacité énergétique fait encore souvent partie des tâches que l'on remet au lendemain. Si bon nombre d'initiatives excellentes sur l'efficacité énergétique dans l'industrie sont en cours partout dans le monde, force est d'admettre que l'on est encore très loin de pouvoir concrétiser toutes les possibilités offertes par l'efficacité énergétique. L'atelier « Faire de l'efficacité énergétique industrielle la nouvelle norme » place les participants devant le constat que la conception admise jusqu'à présent de l'efficacité énergétique dans l'industrie est insuffisante et vise à examiner des solutions réalistes pour donner pleinement effet aux possibilités rentables d'amélioration de l'efficacité énergétique qui ont déjà été recensées.

Les représentants seront invités à examiner les activités prévues dans le cadre de l'Équipe spéciale de l'efficacité énergétique dans l'industrie et les dispositions concrètes à prendre pour leur exécution. L'accent sera mis sur la recherche d'un dialogue accru entre les chefs de file d'initiatives sur l'efficacité énergétique dans l'industrie pour faire en sorte qu'ils collaborent davantage dans leurs communications avec le secteur industriel et sur l'amélioration de l'accès à des initiatives d'efficacité énergétique orientées vers l'industrie qui assurent un appui et des conseils ciblés aux entreprises.

4. Échange de données d'expérience sur les normes et les directives permettant d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans les bâtiments

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2018/4 – Exchange of experience on standards and guidelines to improve significantly energy efficiency in buildings. Background paper on main findings of the study on mapping of energy efficiency standards in buildings in the ECE region.

Le Comité de l'énergie durable et le Comité du logement et de l'aménagement du territoire ont établi l'Équipe spéciale conjointe sur les normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments en 2015. Des projets visant à soutenir l'application des activités de l'Équipe spéciale conjointe sont financées par les Gouvernements du Danemark et de la Fédération de Russie et par l'Organisation de coopération économique de la mer Noire. L'Équipe spéciale conjointe a achevé une étude sur le recensement des normes d'efficacité énergétique dans les bâtiments dans la région de la CEE et réalise actuellement une étude sur le recensement des technologies à rendement énergétique élevé dans les bâtiments dans la région de la CEE. Elle a également lancé un programme de formation sur les normes de haute performance énergétique dans les bâtiments pour les professionnels du secteur de la construction, les décideurs politiques et les formateurs. Le Comité de l'énergie durable et le Comité du logement et de l'aménagement du territoire ont approuvé les Orientations-cadres pour l'élaboration de normes sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments en 2017. C'est à la suite de ce document qu'a été engagé le processus visant à mettre en place des centres d'excellence internationaux et un groupement d'établissements d'enseignement et de recherche en vue de promouvoir et de réaliser une initiative sur les bâtiments à haute performance énergétique.

Les représentants seront invités à passer en revue les activités et les résultats de l'Équipe spéciale conjointe sur les normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments et à formuler des recommandations concernant la poursuite de son action.

5. Rôle des services collectifs, des mégadonnées et des données géospatiales dans la transition énergétique

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2018/6 – Role of utilities, big data and geo-spatial data in energy transition.

La transition vers des systèmes énergétiques durables nécessite une coordination efficace entre un certain nombre d'acteurs concernant le choix et l'exécution de solutions technologiques à différentes échelles. Des données de qualité constituent un aspect central de cette coordination. Actuellement, bon nombre de pays et de villes commencent à utiliser des mégadonnées et des données géospatiales, et les méthodes connexes d'analyse et de gestion des données, pour mener à bien des projets d'énergie durable. L'échange de données d'expérience entre les pays sur les pratiques actuelles présente un intérêt particulier car les solutions informatiques correspondantes sont facilement transférables d'un pays à l'autre.

L'atelier sur le rôle des services collectifs, des mégadonnées et des données géospatiales dans la transition énergétique apportera des éléments de compréhension sur l'utilisation des mégadonnées et des données géospatiales, et sur l'application des méthodes connexes d'analyse et de gestion des données concernant les bâtiments aux niveaux des bâtiments privés, municipaux et régionaux. Des études de cas portant sur différentes parties de la région de la CEE seront présentées, concernant des sujets comme l'estimation de la production d'énergie renouvelable et du potentiel d'efficacité énergétique au niveau régional, la gestion des données et les pratiques de planification énergétique dans les villes, et les applications aux systèmes de gestion de l'énergie dans les bâtiments.

Les représentants seront invités à débattre des enjeux de l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) et des mégadonnées pour les projets d'énergie durable. Les débats seront centrés sur les pratiques organisationnelles et juridiques existantes, les

réussites et les obstacles actuels, y compris les effets de la libéralisation économique sur l'échange de données, les questions d'arbitrage entre la protection des données personnelles et les politiques de libre accès, et les questions liées à la participation et à la coordination des acteurs concernés.

6. Dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

Document(s) : ECE/ENERGY/GE.6/2018/5-ECE/ENERGY/GE.7/2018/5
– Regulatory and policy dialogue addressing barriers to improve energy efficiency and renewable energy.

Il subsiste un certain nombre d'obstacles – législatifs, liés aux politiques, économiques et financiers – à des progrès significatifs dans le domaine de l'efficacité énergétique et à une adoption plus large des énergies renouvelables. Il importe de recenser les politiques et les mesures en vigueur dans la région de la CEE qui atténuent les obstacles à une augmentation des flux d'investissement et de financement vers les projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, l'accent étant mis sur les projets commerciaux et le financement privé. Un aspect intéressant concerne la transférabilité des mesures qui ont fait leurs preuves dans certains pays à d'autres États membres de la CEE. Une attention particulière doit être accordée aux raisons pour lesquelles les progrès dans le domaine de l'efficacité énergétique et le degré d'adoption des énergies renouvelables restent en deçà du niveau nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques et les objectifs de développement durable.

Les conclusions de l'étude portant sur certains États membres de la CEE de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale seront présentées. L'étude a pour objet de recenser et d'analyser les réformes du cadre directif, réglementaire et institutionnel ; la capacité des différents acteurs nationaux (autorités locales et nationales, concepteurs et détenteurs de projets et institutions financières) ; les meilleures pratiques définies et appliquées ; et les mesures de sensibilisation. Elle s'intéresse aussi aux processus internationaux et nationaux dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables qui sont particulièrement utiles aux pays et que l'on peut recommander afin qu'ils soient repris ou transposés à plus grande échelle. Elle souligne aussi les lacunes actuelles des pays de la région en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables pour ce qui est du cadre directif, réglementaire et institutionnel, du cadre financier et de l'éducation et de l'information.

Les représentants seront invités à débattre des résultats de l'étude, à examiner les politiques et les mesures qui améliorent le financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, et à faire des propositions sur les dispositions à prendre concernant les options de financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans la région.

7. Questions diverses

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour provisoire, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

8. Rapport de la session

Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat élaboreront le rapport de la session, y compris des conclusions et des recommandations, pour que les représentants l'examinent et l'approuvent.

9. Dates de la prochaine session

La sixième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique devrait se tenir à Genève les 8 et 9 octobre 2019.
